CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	arrivée
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m.	No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orleans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH EASTERN R.R. — ALABAMA & VICKSBURG RY. — VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va, Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C.
Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. 1er jan—1an — GEO. H. SMITH, G. P. A.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 13 nov 1898.

Départ.	Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited.	
No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.	
Louisville & Cincinnati Limited.	
No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.	
Fast Mail.	
No 2, départ, 7:20 P.M.	No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.	
Louisville & Cincinnati,	
No 2, départ 7:20 P. M.	No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.	
Local Mail and Expres.	
No 24, départ 7:00 A. M.	No 23, arrive 10:15 P. M
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.	
McComb City Accommodation.	
No 32, départ 5:30 P. M.	No 31, arrive 9:30 A. M.
Yazoo & Mississippi Valley R. R	
No 6, départ 4:00 P. M.	No 5, arrive 10:40 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.	
Local Day Express.	
No 22, départ 8:00 A. M.	No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	
Baton Rouge Accommodation.	
No 34, départ 4:20 A. M.	No 33, arrive 9;20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Common.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A Ass. Agent Gén des Pass. — Nlle-Orléans. 28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivée	No. Départ
1 fast line....7:15 pm	2 fast m'l. 7:45 pm
3 fast mail...7:40 am	4 limited. 11:15 am
5 limited ..8:10 pm	6 fast line ..7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex) 8:55 am	8 Coast tous les jours (dim ex) 4:00 pm
9 Coast pas (dim seulement) 9:25 pm	10 Coast pas (dim seulement) 8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN EILKENY, Div. Pass Agent. C. P ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky. 1mars—an 31 déc

MAGASIN DU BON MARCHE

318 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pommes d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

déc97—1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

—:o:—

VENTE SPÉCIALE DU COMMISSIONNAIRE. No 12,626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company—Dans l'intervention de Geo S. Dodds—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane [Division de la Nouvelle-Orléans].

Conformément à un décret rendu par l'Hon. Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etat-Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, samedi le 10me jour de décembre 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite, à savoir—

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrite dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C. Wenk, notaire public dans la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, le 30me jour de janvier 1892, comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James, formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure de cent soixante douze pieds sept pouces et six lignes, de là, le long de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Levée, cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de Mc Closkey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville; les dix sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A" sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A" borné par les rues Peters (anciennement New Levee), Water, Market et St-James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No six, et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No sept et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt-treize pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit et cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No neuf, et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No onze, le lot No onze mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix" et cent trente-deux pieds six pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze;" le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market, et mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-deux pieds, six pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds sept pouces et six lignes, et le lot No treize mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; aussi, tout et particulièrement les machines bouilloires, mécaniques et tous les autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et composant la manufacture entière de la dite compagnie. La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30me jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public, et de toutes les réclamations d'aucun portant ou pouvant des bons et coupons garantis par ladite hypothèque et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou liens ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle ladite vente est faite, lesquelles seront assumées par l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffier de la Cour de Circuit des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, Lne.

ALCEE LABLANC, Commissionnaire Spécial.

9 nov—9 16 25 30—Déc 10

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations, etc., d'une Pharmacie.

Pour être Offerts et Vendus "en Bloc".

Mme Eugénie Turpin, femme de Henry E. Turpin, vs A. C. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,795—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 26 novembre 1898, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 738 avenue Washington, dans le Quatrième District:

Tout le contenu et installations, etc., de la pharmacie contenus dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Clegg & Quintero, avocats pour la plaignante. 16 nov—16 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte des recettes et déboursés présenté par A. G. Ricks, recevoir de la New Orleans Brewing Association, pour le mois d'octobre 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats. 16nov—16 20 25

In Re Succession de William McGuire, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,831—Division C.—Attendu que Valcen Jones a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de William McGuire, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12nov—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

John J. Castell & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Mme Sylvanie Weingartner vs Mlle Rosalie Weingartner et Als.

Splendide Cottage faisant face au Bayou St Jean, connu comme le No 1218 rue Moss.

Deux beaux lots sur la rue Moss, huit lots sur la rue Bell.

Trois splendide lots sur l'avenue Hagan. Trois splendides lots sur la rue St-Philippe.

PAR JOHN J. CASTELL & Co.—John J. Castell Encanteur, bureau 826 rue Commune—Il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 21 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs No 717 rue Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 novembre 1898 et signé le 15 novembre 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898, lequel morceau ou portion mesure 174' 11" 1''' de face à la rue Moss par une profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue DeSoto de 383' 0" 0''' courant en travers de l'ilet et par une première profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue Bell de 131' 6" 7''', ensuite 60 pieds vers la ligne la plus rapprochée de la rue DeSoto, ensuite 150 pieds vers l'avenue Hagan, ensuite courant 30 pieds vers la ligne la plus près de la rue Bell, ensuite courant 128 pieds 5 pouces et 4 lignes vers l'avenue Hagan et mesurant 50 pieds 8 pouces sur l'avenue Hagan, dans les ilets 465 et 466. Les améliorations consistent en un joli cottage contenant 5 chambres et un vestibule avec cuisine contenant 3 chambres, grande serre et dépendances et portant le No 1218 rue Moss.

2° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 1 sur un devis par Grandjean, Daney et Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces sur la rue Moss par une profondeur de 146 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond; ledit lot forme l'encoignure des rues Moss et Bell dans les ilets nos 465 et 466.

3° Une certaine portion ou morceau de terre connu par le No 2 sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces 0 ligne sur la rue Moss par une profondeur de 139 pieds 0 pouce 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouces 0 lignes dans le fond dans les ilets Nos 465 et 466.

4° Cinq lots de terre connus comme lots 3, 4, 5, 6, 7 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant chacun 30 pieds 0 pouce et 0 ligne de face à la rue Bell par une profondeur entre lignes parallèles de 129 pieds 0 pouce 0 ligne dans les ilets Nos 465 et 466.

5° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 8, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddell, et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 120 pieds 0 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de la rue Bell, et 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la près de la rue De Soto et 30 pieds dans le fond.

6° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 9, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddill, voyers, et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur irrégulière de 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bell et 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond.

7° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 10 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 128 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue DeSoto.

8° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 31 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face sur la rue St-Philippe par une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce 1 ligne dans le fond de l'ilet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "C" sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne sur la rue St-Philippe par une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce 1 ligne dans le fond de l'ilet No 464.

10° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre B sur un plan fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 30 pieds 11 pouces 0 ligne de face à la rue Bell, sur une profondeur de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 1 ligne dans le fond; ilet 464.

11° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre D sur un devis fait par Grandjean Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face sur la rue Bell par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes dans le fond; ilet No 464.

12° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre F sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes sur une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss, et 89 pieds 1 pouce et 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce 1 ligne dans le fond de l'ilet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "E" sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face à la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 89 pieds 1 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond dans les ilets Nos 465 et 466.

10° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre B sur un plan fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Bell, sur une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 1 ligne dans le fond; ilet 464.

11° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre D sur un devis fait par Grandjean Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face sur la rue Bell par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes dans le fond; ilet No 464.

12° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre F sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes sur une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss, et 89 pieds 1 pouce et 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond dans l'ilet 464.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an. Les actes de vente devront contenir les clauses usuelles comprenant les privilèges, etc., du vendeur et les billets seront divisés de façon à faciliter les différentes parties et de façon à faciliter le partage final entre elles. Dix pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jef. C. Wenck, notaire.

16 nov—16 20 27—déc 4 11 18 21

Succession de Lottie ou Leddy Mackfield, Maxfield ou McField.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pinkey Bailey administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 nov—15 19 24

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Pareils sons romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30cents; relié, 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage

1114 rue Trémé, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou,

Loué à raison de $13 par mois.

Succession de Veuve J. P. Montagnet.

No 57,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, —Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune,—

Mercredi, 16 Novembre 1898,

à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la

Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, en date du 11 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Trémé, second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant Liberté, St Claude et Ursulines et le Chemin du Bayou, faisant partie du lot désigné par le No 22, sur un plan fait par J. Pilié et ladite portion de terre mesurant en mesure française 27 pieds de face à la rue Trémé, maintenant Liberté, sur 50 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un charmant cottage ayant cinq chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 1114 rue TREMÉ.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec les liens et privilèges du vendeur sur la dite propriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente sera aux frais des acquéreurs et passé pardevant John R. Légier, notaire, et devra contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité quant au paiement des hommes d'avocats et du transfert des polices d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 0/0 du prix d'adjudication comme garantie, avec l'encanteur pour lier la vente, et payer les taxes pour l'année 1898 en plus et au-delà du prix d'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 16

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère d'une Propriété à St Tammany.

MARDI 29 NOVEMBRE.

Antonio Menendez vs Sa Créanciers.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 29 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 septembre 1898, et signé le 27 septembre 1898, par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'honorable F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, No 5,1,897 du dossier de la susdite cour, aux enchères publiques il sera vendu "à la folle enchère" aux risques et dépens de Robert L. Harris et Henry L. Garland, Jr., qui ont manqué de se conformer à une adjudication faite le 18 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes:

Il est connue comme la Fabrique de Alton Lumber Company à la Station Alton à savoir:—

A. La moitié ouest du quart sud-ouest de la section 22, comté 8, sud du range 14 est St Helena meridian, dans la paroisse St Tammany, acquise par la Alton Lumber Company, de William Grundy, par acte de Aaron Welch et Maesaline Welch, son épouse, le 30 novembre 1893 et enregistré dans le Livre des Transcrits pour la paroisse St Tammany, Livre P folio 792 et par Menendez comme il est ci-après décrit.

B. La moitié sud du quart sud ouest et la moitié nord-ouest de la section 26 dans le comté 8 sud du range 14 Est Meridian, St Hélène, contenant 160 acres plus ou moins dans la susdite paroisse et Etat. Ladite terre a été acquise par Isaac Kemp, par Homestead sous le certificat en date du 7 août 1893; acquise par Alton Lumber Company de Isaac Kemp par acte enregistré dans le Bureau des transcrits le 19 décembre 1894 dans le livre 2, pages 581 et 582 à Covington, La.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises ensemble avec le moulin à bois, un lot de machines, dix huit bœufs, cinq chars, deux charrettes, chaînes, cabinets, bâtisses par Antonio Menendez, de Wilson Varnado et Christophe C. Mitchell, faisant des affaires sous le nom de la Alton Lumber Company par acte du 27 décembre 1894, pardevant Geo M. Barnett, notaire dans la paroisse d'Orléans, le tit acte étant enregistré à Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599 et 600.

C. Trente et un acres de terre avec les améliorations à St Joe sur le côté ouest de la N. O. & N. E. Railroad, acquis par Menendez à une vente de taxe par le shérif de St Tammany, faite le 26 juin 1896, enregistré dans le livre des Transcrits R, folio 614, à Covington, Lne., et dans le livre des ventes du shérif C, folio 168 avec droits de rédemption.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques, liens du vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, taxes de l'année courante 1898 à être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt faits avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Ajeix, notaire, aux frais des acquéreurs.

27oct—27—nov 3 8 15 22 27 28 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée et de Valeur dans le Deuxième District.

Connue par le No 1723 de la rue Douane, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Peter Johnson vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,363—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Derbigny et Claiborne, et désigné comme lot vingt-et-un, sur un plan de C. A. DeArmas, architecte, le 14 février 1852 déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire public en cette ville; ledit lot de terre mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

F. B. Thomas, avocat pour le plaignant, 5 nov—5 11 18 23—déc 1 8.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

Propriété No 621

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété Nos 628 et 630

RUE DE LA PAIX.

Propriété Nos 1031 et 1033

RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622, 624 et 626

RUE QUARTIER.

Propriété No 619

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 632

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629

RUE QUARTIER.

No 54,981—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantel Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, le 14 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, circonstances, etc., y compris les installations pour gaz maintenant attachées aux bâtisses, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix, mesurant 20' 8" de face à la rue de l'Esplanade par 100' de profondeur et désigné par la lettre "D" sur un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, le 8 mars 1878, et annexé à un acte de vente par Madames S. E. Dunn à A. Hackney, passé devant W J Castell, ancien notaire en cette ville, le 12 mars 1878, et conformément au dit croquis, ledit lot mesure, en mesure américaine, 22' 2" de face à la rue de l'Esplanade par 106' 8" 3''' de profondeur, entre lignes parallèles; ladite propriété ayant la possession entre murs, en mesure américaine, 23' 3" 2''' de face à la rue de l'Esplanade sur une première profondeur, entre lignes parallèles, de 42' 6" et sur une seconde profondeur de 58' 2" 3''', se rétrécissant afin de mesurer sur la ligne du fond, 22' 6'''.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Paix, Esplanade, Royale et Chartres, mesurant 53' 5" de face à la rue de la Paix sur 147' 3" de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre; avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, circonstances, etc., situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre M sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, le 13 décembre 1870, et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 18 0; ledit lot mesure,